

Le sentier du littoral : une fenêtre sur la mer

Long de **4500 km**, le sentier du littoral permet un accès libre et gratuit à la mer et au rivage. Les promeneurs y découvrent les patrimoines naturel et culturel des communes littorales. Le sentier inclut un droit de passage sur les propriétés privées (servitude de passage des piétons le long du littoral) et un passage sur les domaines publics. Le tracé a été créé par les douaniers sous la Révolution française pour surveiller les côtes. Il a été réhabilité dans les années 1970 avec l'instauration d'une servitude de passage sur les propriétés privées. Aujourd'hui aménagé et entretenu, ce sentier unique en Europe est présent le long de toutes les façades maritimes métropolitaines.

A Accès pour tous

Le sentier traverse aussi les zones littorales urbanisées. Ces promenades doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

B Interruption

Le sentier est parfois interrompu (installation particulière en bord de mer, submersion à terme en raison de l'évolution prévisible du rivage...) et un passage sur le domaine public maritime peut alors être prévu.

C Priorité aux piétons

Lorsqu'il passe sur des propriétés privées, le sentier est strictement réservé aux piétons. Cependant, certains aménagements parallèles peuvent permettre d'autres modes de transport : cyclisme, équitation...

D Aménagements

Marches en ronds, escaliers, chicanes sont autant d'aménagements visant à sécuriser les promeneurs et à protéger les abords du sentier, parfois fragiles.

E Propriétés privées

Les propriétaires doivent réserver 3 m de passage aux piétons le long du littoral, mais une distance d'au moins 15 m doit être maintenue entre le sentier et les maisons pour la tranquillité des propriétaires. Cela entraîne parfois des contournements de propriété.

F Patrimoine

Les promenades sont l'occasion de découvrir des espaces littoraux remarquables et un patrimoine culturel préservé (phares, fortifications...)

J Biodiversité

Le littoral accueille des écosystèmes fragiles incluant une faune et une flore variées et spécifiques. Certaines zones naturelles sensibles doivent parfois être contournées.

I Tracé

Le sentier a un tracé sinueux lié au littoral et à ses caractéristiques, à l'érosion, à la présence de certaines infrastructures (port par exemple) ou encore à son statut (public ou privé).

H Entretien

Les collectivités territoriales, le Conservatoire du littoral et les services de l'État participent à l'entretien du sentier.

G Accès au littoral

Pour atteindre le rivage, les voies et chemins privés d'usage collectif existants peuvent être utilisés (servitude transversale).

Pour une promenade réussie...

- utilisez les aménagements prévus sur le sentier pour votre sécurité et pour limiter l'érosion et le piétinement de la végétation : le bon état du sentier dépend aussi du comportement des promeneurs
- soyez prudent, certaines zones peuvent être dangereuses : vous êtes responsables de votre sécurité et de celle de vos enfants
- ne cueillez pas les plantes
- ne dérangez pas la faune littorale
- restez sur l'itinéraire aménagé
- ne laissez aucun déchet derrière vous
- respectez les propriétés privées
- choisissez le chemin adapté à votre mode de transport